

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

## SGP OP8 COUNTRY PROGRAMME STRATEGY FOR GLOBAL ICCA SUPPORT INITIATIVE PHASE 2 (2023-2028)

MOROCCO

---



--- June 2025 ---

Version finale

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag



## 1. BACKGROUND

As a corporate programme of the Global Environment Facility (GEF), the GEF Small Grants Programme (SGP), implemented by United Nations Development Programme (UNDP) aligns its Operational Phase strategies with those of the GEF and cofinancing partners, and provides a global portfolio of *innovative, inclusive, and impactful* projects that address global environmental and sustainable development issues. Action at the local level by civil society and community-based organizations, including women groups, Indigenous Peoples, youth, and persons with disabilities is recognized essential to form multi-stakeholder alliances to deliver global environmental benefits and contribute to the GEF-8 Programming Directions, [UNDP's Strategic Plan 2022-2025](#) and [UNDP Nature Pledge](#), targets agreed by the Convention on Biological Diversity (CBD), and national priorities to achieve the UN Sustainable Development Goals and other international commitments.

Indigenous Peoples and local communities (IPs and LCs) play a crucial role in the conservation of biological diversity at local, national and global levels. The ICCA GSI ('Phase 2' of the partnership between the German BMUV IKI with the UNDP) will support *inter alia* the implementation of Targets 3, 21, 22 and 23 of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework ([GBF](#)) in 50 countries.

Target 3 refers to the need to protect or conserve a minimum of 30% of the planet's land and sea surface by the year 2030. Target 21 refers to the need to ensure that the best available biodiversity data, information and knowledge are readily available to decision-makers and other relevant actors to support informed biodiversity policy, planning and decision-making processes, as well as for monitoring, reviewing and reporting progress in implementation. Target 22 refers to the need for equitable, inclusive and effective involvement of IPs and LCs in decision-making about nature conservation and biodiversity. Target 23 to the need to ensure gender equality in the implementation of the Framework through a gender-responsive approach. Gender responsive is the process of ensuring that programmes, policies and institutions take into account the different needs and experiences of people based on their gender identity.

The primary focus of the ICCA GS Phase 2 is the provision of small grants directly to civil society organizations, Indigenous Peoples and community-based organizations. The initiative also works closely with a range of global partners including the Global ICCA Consortium, the UNEP World Conservation Monitoring Centre (WCMC) with respect to reporting on CBD targets by governments and non-state actors, as well as international NGOs such as IUCN.

## 2. SUMMARY: Key Results/Accomplishments

Depuis 2015, le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF FEM / PNUD) a joué un rôle clé dans l'introduction et le soutien aux Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APACs) au Maroc, dans le cadre de la première phase de l'Initiative Mondiale de Soutien aux APACs (ICCA-GSI – Phase I). Face à la nouveauté du concept au niveau national, une approche progressive a été mise en place pour en faciliter l'appropriation par les communautés locales et les parties prenantes.

Ainsi, dès le lancement de l'initiative, les efforts se sont concentrés sur l'identification d'APACs emblématiques issus de contextes écologiques et socioculturels variés, représentant différents types de territoires et de modes de gouvernance communautaire (Oasis, zone de parcours, massif montagneux...). Ces sites ont bénéficié d'un appui spécifique à travers des projets de soutien au processus d'auto-renforcement et de documentation participative, afin de consolider leurs pratiques traditionnelles de gestion durable et de préserver leur patrimoine naturel et culturel. Ces APACs emblématiques ont ensuite servi de modèles pour illustrer au niveau national le potentiel des

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

APACs au Maroc et contribuer à une meilleure compréhension du concept et à son adoption progressive par les communautés et les acteurs institutionnels.

Dans ce cadre, le PMF Maroc a soutenu la mise en œuvre de 17 projets (locaux et nationaux), pour un montant total de 700 000 USD en subventions directes, complété par un cofinancement de 1 250 409 USD, dont 826 466 USD en espèces. Ces projets ont ciblé plusieurs axes prioritaires : la documentation des pratiques traditionnelles de conservation, le développement de moyens de subsistance durables, la cartographie des territoires, l'inventaire des espèces, l'élaboration de plans de gestion communautaires, la réhabilitation des systèmes de gouvernance coutumière, le renseignement de l'outil de « Management projet » et le calcul de l'index de sécurité et de résilience.

L'initiative a contribué à la conservation de la biodiversité dans plusieurs zones écologiquement sensibles, tout en soutenant la restauration des écosystèmes forestiers et pastoraux, notamment grâce à la revitalisation des *Agdals*. Elle a également permis d'améliorer les conditions de vie des communautés locales, de renforcer leurs capacités organisationnelles et de créer de nouvelles opportunités économiques, en lien avec l'agroécologie, l'écotourisme et la valorisation des savoirs traditionnels, en particulier à travers l'usage des plantes aromatiques et médicinales.

Parmi les résultats majeurs de l'ICCA - Phase I, figurent la production d'une revue nationale sur la réalité des APACs, la publication d'un Atlas des APACs du Maroc, une analyse juridique approfondie, l'organisation d'ateliers de formation et de plaidoyer, ainsi que l'initiation d'un consortium national des APACs. Le programme a aussi amorcé la création d'une base de données nationale permettant, à terme, aux communautés d'enregistrer elles-mêmes leurs APACs, ainsi que leur reconnaissance internationale via un processus d'examen par les pairs.

L'une des principales leçons tirées du programme est qu'il est essentiel de délimiter les APAC de manière concertée avec les communautés concernées (l'utilisation de cartes mentales a été recommandée par le CNP afin de faciliter cet exercice, tout en tenant compte des corridors dans la délimitation). Le succès de ces initiatives repose également sur la présence d'un leadership local fort, capable de piloter et de dynamiser le processus. Lors de la première phase, les associations ont rencontré des difficultés pour remplir l'outil de management. Il est donc recommandé de mobiliser une expertise dédiée pour accompagner cet aspect technique dans la phase II. Par ailleurs, il est important de connecter progressivement les différentes initiatives locales, tout en tenant compte de la complexité et du temps nécessaire à leur mise en réseau. Pour assurer la pérennité des projets, il est également important de continuer à investir dans le processus d'auto-renforcement des communautés locales et de développer progressivement les synergies entre les initiatives. Il est également important d'investir davantage dans l'implication des femmes et des jeunes dans le soutien à ces territoires de vie. Cela permettra, à terme, une pleine reconnaissance et intégration des APAC dans les politiques nationales de conservation.

### **3. COUNTRY PRIORITIES AND STRATEGIC ALIGNMENT**

#### **3.1. Alignment with national priorities**

L'Initiative Mondiale de Soutien aux APACs – Phase II (ICCA GSI Phase 2) s'aligne pleinement sur la Stratégie et le Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) du Maroc, ainsi que sur les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) post-2020, en particulier les cibles 3, 21, 22 et 23. A travers son appui aux territoires de vie/APACs, l'initiative contribue directement à la réalisation de la cible 3 du CMB, qui vise la conservation de 30 % des terres et des mers d'ici 2030 (objectif 30/30). Elle interviendra dans des hotspots de biodiversité à haute valeur écologique, en promouvant une gestion durable des ressources agricoles, forestières et halieutiques, fondée sur les pratiques coutumières et ancestrales des communautés locales, dans le respect du consentement libre, préalable et éclairé (CLIP).

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

En soutenant la documentation et la diffusion des savoirs traditionnels de conservation, l'initiative répond à la cible 21, en contribuant à une meilleure valorisation et circulation des connaissances. Elle renforce également la gouvernance inclusive et équitable des ressources naturelles (cible 22), en appuyant les capacités des organisations communautaires de base (OCB) et des organisations de la société civile (OSC), tout en favorisant la participation active des communautés et la reconnaissance de leurs systèmes de gouvernance.

La dimension genre (cible 23) constitue un axe transversal de l'initiative. L'initiative assurera l'implication effective des femmes dans les processus décisionnels, la gouvernance locale des ressources et la valorisation de leur rôle dans la conservation et dans le développement des moyens de subsistance durable.

Le cadre institutionnel marocain est par ailleurs favorable à cette dynamique, notamment à travers la loi 22-07 sur les aires protégées, qui constitue une base juridique clé pour une gestion intégrée des espaces terrestres et marins, en coordination entre l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) et le Département des Pêches Maritimes (DPM). L'ICCA GSI Phase 2 s'impose ainsi comme un levier stratégique pour la mise en œuvre concrète de la SPANB et pour l'atteinte des engagements du Maroc au titre du Cadre mondial pour la biodiversité, consolidant son rôle de leader en matière de conservation communautaire et de développement durable.

### **3.2. Gaps and opportunities**

L'analyse des priorités environnementales du Maroc met en exergue plusieurs lacunes dans le soutien et la reconnaissance des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC). Parmi celles-ci, l'absence d'un cadre légal national clairement défini et opérationnel constitue un frein majeur à l'intégration effective des APAC dans les politiques nationales de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Cette insuffisance est renforcée par la complexité de la mise en réseau des communautés concernées, due notamment à un manque de capacités et à une maturité encore limitée du tissu associatif local en matière de soutien aux APAC. Par ailleurs, le manque d'outils d'évaluation standardisés entrave la mesure précise et la valorisation de la contribution des APAC à la conservation de la biodiversité, à l'accroissement des superficies protégées et au soutien de moyens de subsistance durables. Cette lacune limite leur reconnaissance institutionnelle en tant qu'instruments concrets de mise en œuvre des objectifs nationaux et internationaux en matière de biodiversité.

Néanmoins, des opportunités significatives se présentent avec notamment la révision en cours de la Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) ainsi que de l'Étude Nationale des Aires Protégées, qui prévoient d'intégrer les APAC comme leviers stratégiques pour l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux, notamment ceux définis dans le Cadre Mondial pour la Biodiversité (CMB). Cette évolution institutionnelle offre un contexte favorable à la reconnaissance et à la valorisation accrues des APAC au sein des dispositifs nationaux de gestion durable de la biodiversité.

Dans ce contexte, la Phase 2 de l'Initiative Mondiale de Soutien aux APAC (ICCA GSI Phase 2) pourrait contribuer à jouer un rôle clé en répondant aux lacunes identifiées. Elle s'appuierait sur les dynamiques institutionnelles déjà engagées pour l'intégration progressive des APAC dans les cadres nationaux. En parallèle, elle contribuera à renforcer les capacités des communautés locales, à structurer les réseaux locaux de soutien aux APAC et à développer des outils de suivi et d'évaluation permettant de démontrer de manière concrète leur contribution aux objectifs de conservation.

ICCA GSI Phase 2 s'inscrit pleinement dans la stratégie du Programme de Microfinancement (PMF) de l'OP8, notamment au travers de son initiative stratégique 1 portant sur la conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées. Cette initiative stratégique 1 vise spécifiquement à renforcer l'efficacité des dispositifs de conservation et de gestion de la biodiversité par le biais de systèmes de gouvernance équitables qui reconnaissent

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

et respectent les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Elle promeut également le développement de pratiques communautaires favorables à la biodiversité, incluant notamment l'économie bleue (agriculture durable, pêche, foresterie, tourisme écologique, infrastructures durables) et soutient les actions communautaires de protection des espèces menacées. Les interventions prévues dans le cadre de la GSI Phase 2 se concentreront en priorité sur les paysages identifiés dans la stratégie du PMF OP8, en particulier le paysage du Haut Atlas central (notamment la KBA de Oued Lakhdar) et celui du Moyen Atlas. Une extension vers les oasis du Sud-Est (spécifiquement les oasis de Tafilalet), ainsi qu'à d'autres zones présentant un fort potentiel en matière de soutien aux APAC, est également envisagée.

Par ailleurs, des synergies peuvent être envisagées avec plusieurs projets mis en œuvre par le PNUD au Maroc, tels que le projet GEF « Opérationnalisation du cadre national APA et pilotage des produits de ressources génétiques et des chaînes de valeur innovants » dans le Moyen Atlas, en particulier dans la commune d'Itzer, ainsi que le projet « Soutenir les fondements d'une planification et d'un financement durables de l'adaptation au Maroc » (PNA-FVC), notamment en milieu oasien. En parallèle, au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'initiative, le Programme de Microfinancement (PMF) identifiera les possibilités de synergies pertinentes et s'y intégrera de manière stratégique afin de maximiser l'impact et la cohérence des actions en faveur des APAC.

Le programme au Maroc accordera ainsi une attention particulière au soutien direct de projets locaux portés par les communautés en faveur des APAC. Les résultats, les enseignements et les bonnes pratiques issus de ces initiatives locales feront l'objet d'un partage avec l'équipe nationale en charge de la mise à jour de la SPANB et de l'Étude Nationale des Aires Protégées afin de contribuer à alimenter une réflexion stratégique nationale autour de soutien aux APACs.

#### 4. ICCA GSI PHASE 2 PRIORITY GEOGRAPHIES

Dans le cadre de la Phase II de l'initiative ICCA GSI, les paysages ciblés seront alignés sur ceux définis dans l'OP8 du Programme de Microfinancements (PMF)<sup>1</sup>. Cette intervention comprendra également une extension stratégique vers les oasis du Sud-Est du Maroc (les oasis de Tafilalet notamment), où des APAC oasiennes ont déjà bénéficié d'un soutien lors des phases précédentes, ainsi que vers toutes autres zones présentant un fort potentiel pour le développement des APAC au Maroc.

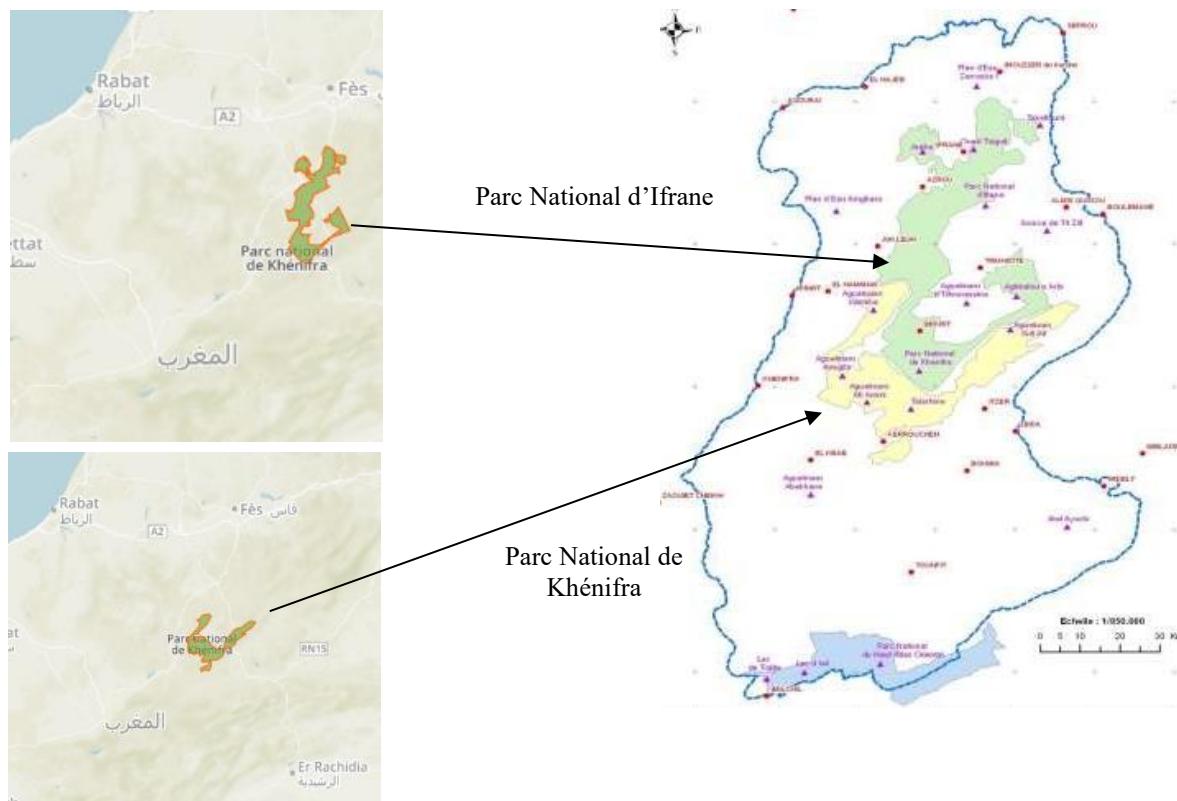
Cette sélection repose sur des critères consolidés, notamment la continuité des actions menées lors des OP6 et OP7, l'importance écologique des zones (réserves de biosphère, parcs nationaux, hotspots de biodiversité), le potentiel de valorisation des pratiques traditionnelles, ainsi que la présence de dynamiques locales fortes portées par des organisations de la société civile engagées. Les paysages prioritaires incluent ainsi la Réserve de Biosphère de la Cédraie (comprenant les Parcs Nationaux de Khénifra et d'Ifrane) dans le Moyen Atlas, ainsi que le Haut Atlas central, notamment les bassins versants d'Ahnsal et d'Oued Lakhdar. L'extension vers les oasis de Tafilalet vise à renforcer la reconnaissance et la préservation des systèmes socio-écologiques traditionnels de ces territoires. D'autres zones du Maroc pourront également être considérées si elles présentent un potentiel significatif pour le soutien aux APAC.

La sélection des paysages s'est appuyée sur un processus de consultation mené dans le cadre de l'élaboration des stratégies du PMF OP8 et de l'initiative Satoyama (COMDEKS phase 2). Ce processus a mobilisé un cadrage national

<sup>1</sup> Lors de l'OP8, le PMF Maroc a retenu trois paysages d'intervention : la Réserve de Biosphère de la Cédraie (Moyen Atlas), le Haut Atlas central (bassins versants d'Ahnsal et d'Oued Lakhdar) et le Parc National Marin d'Al Hoceima avec d'autres écosystèmes méditerranéens. Ce dernier ne sera toutefois pas prioritaire pour la phase 2 de la GSI-ICCA, aucune APAC marine n'ayant été identifiée précédemment, mais il restera inclus parmi les zones bénéficiant d'un appui.

et régional incluant un questionnaire Google Forms pour identifier les paysages clés, définir les initiatives stratégiques prioritaires et déterminer les partenariats nécessaires à l'efficacité et à la durabilité des actions. Des webinaires participatifs organisés dans le cadre de COMDEKS ont permis d'impliquer les acteurs nationaux et régionaux dans l'évaluation des paysages à cibler et dans l'analyse de la situation de référence. Des recherches bibliographiques ont complété cette analyse.

#### 4.1 - Paysage n° 1 : Réserve de Biosphère de la Cédraie (RBC) et autres écosystèmes du moyen Atlas :



<b>Coordonnées de la zone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parc National d'Ifrane 33°33'22"N, 5°14'15"O</li> <li>Parc National de Khénifra 32°56'N, 5°40'0"O</li> <li>Lac de Tifounassine pour le programme COMDEKS (parc national de Ifrane) 33°09'13"N 5°05'42"W</li> </ul>
<b>Superficie totale de la zone</b>	Parc national d'Ifrane 123 694 Ha Parc National de Khénifra 84 000 Ha Lac de Tifounassine : environ 70 Ha (source: Wikipedia)
<b>Typologie des paysages terrestres et marins</b>	Forêts, zones humides, montagnes, bassin versant
<b>Provinces</b>	Provinces de Khénifra, Ifrane et Boulemane

La Réserve de Biosphère de la Cédraie, située au cœur du massif de l'Atlas, est un site de grande importance écologique et biologique, abritant environ 75 % de la population mondiale de cèdres de l'Atlas. Elle fait partie intégrante du Corridor de l'Atlas, incluant plusieurs hotspots et zones clés pour la biodiversité (KBA).

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

Cette réserve englobe deux sous-paysages riverains : le Parc National d'Ifrane et le Parc National de Khénifra. Le Parc National d'Ifrane, créé en 2004 et couvrant 123 694 hectares, est réputé pour sa richesse en faune, notamment d'importantes populations de macaques (Singe Magot), quatre sites Ramsar importants pour l'avifaune, la présence de loutres et 16 Sites d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE). Le Parc National de Khénifra, établi en 2008 et s'étendant sur 84 000 hectares, représente 6 % de la réserve de biosphère de la Cédraie et abrite cinq SIBE (Talaghine, Aguelmam Sidi Ali, Wiwane, Agelmam Azegza et Aguelmam N'Miaami) et quatre bassins versants.

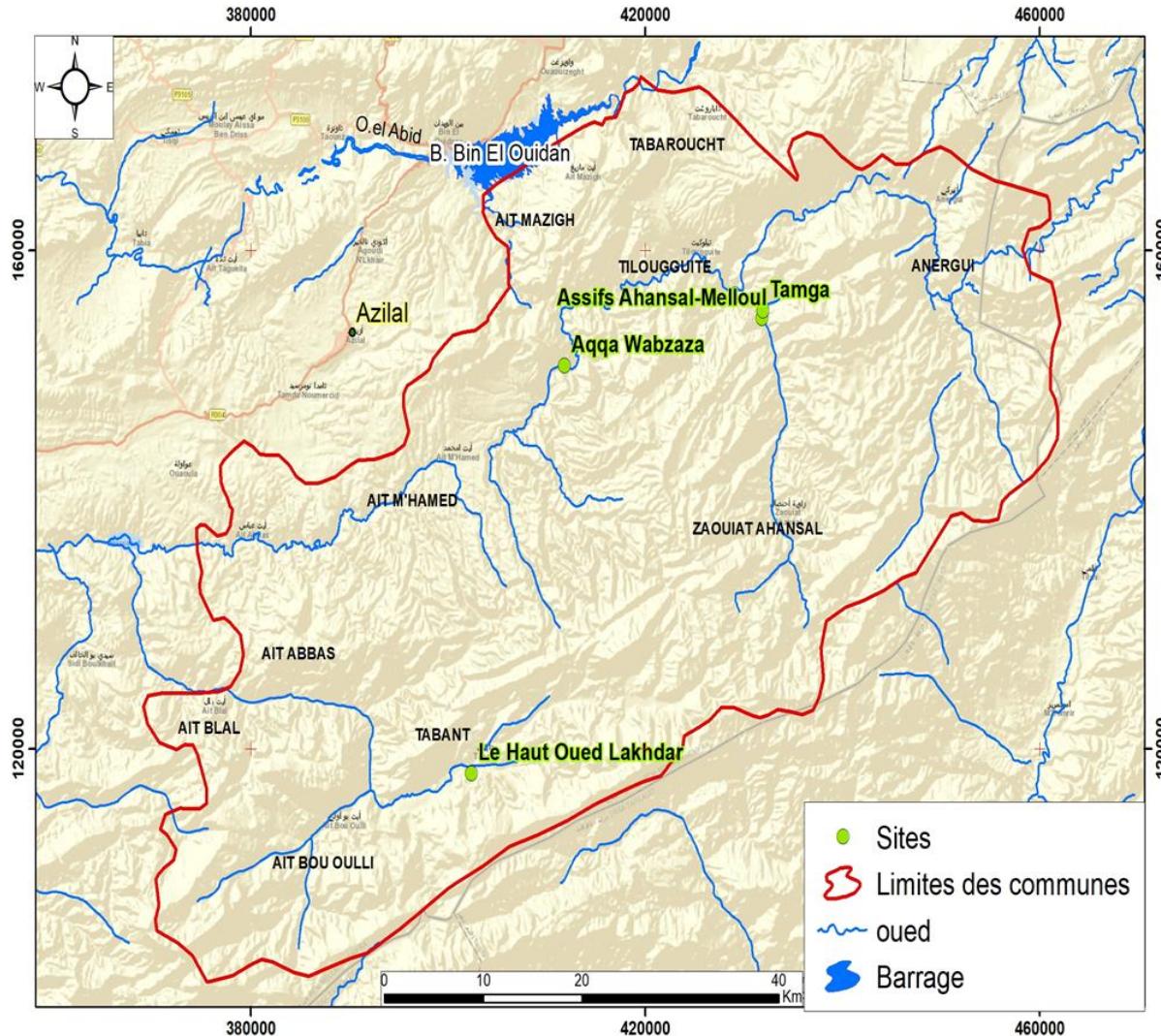
#### **4.2 - Paysage n° 2 : Le Haut Atlas avec un focus sur le Haut Atlas Central, notamment la Zone Clé pour la Biodiversité « Oued Lakhdar Ahansal ».**

Coordonnées de la zone	Oued Lakhdar N 31° 56' 14" W 7° 13' 19" Assif Ahnsal : N 31° 58' 48" W 6° 19' 48"
Superficie totale de la zone	500.000,00 ha
Typologie des paysages terrestres et marins	Montagne, Bassin versant, lac, forêt
Provinces	7 communes rurales mitoyennes Ait Bou Oulli, Tabant (Ait Bouguemez), Ait Blal, Ait Abbas et Ait M'hamed dans le sous-bassin de l'Oued Lakhdar, et Zaouiat Ahansal, Tillouguite, au niveau du sous Bassin de l'Oued El Abid (au niveau de l'Oued Ahansal).

Les zones clés pour la biodiversité jouent un rôle important dans l'élaboration des stratégies de conservation, notamment en guidant l'expansion des aires protégées, en s'alignant sur les objectifs mondiaux de biodiversité, en informant les politiques de sauvegarde et les évaluations des risques environnementaux, et en évitant l'extinction des espèces.

Cette zone abrite plusieurs sites dotés d'une reconnaissance nationale et/ou internationale, témoignant de son importante richesse naturelle mais aussi culturelle puisque c'est aussi un bastion conservateur des pratiques traditionnelles d'utilisation durable des terres.

La KBA Oueds Lakhdar-Ahansal fait par ailleurs figure à bien des égards de "bastion conservateur" de mode de gestion traditionnelle des ressources naturelles ; les institutions coutumières intervenant dans la gestion des ressources collectives, et les pratiques communautaires de gestion des terres bénéfiques à la biodiversité s'y maintiennent encore avec une certaine vigueur. Il s'agit d'une zone où toutes les communautés présentes les caractéristiques des Aires et Territoires du Patrimoine Communautaire. Les APACs de la zone ont été soutenues pour leur processus de renforcement autonome qui a permis la caractérisation des écosystèmes et de la culture locale à l'aide de l'outil index de sécurité et de résilience. Dans ce cadre, elles ont pu développer leur plan de sécurité et de résilience qui peuvent être mis à profit dans le cadre de l'initiative GSI ICCA phase II. Il est à noter aussi que les APAC de la zone sont en phase de se constituer en réseau régional des communautés APAC. Trois projets ont été soutenus par le SGP OP7 (fonds STAR) au niveau des communes Tillouguite (Pépinière communautaire et banque de semence), Zaouiat (PAM et leadership féminin), Ait M'hamed (promotion de l'utilisation du biochar).



#### 4.3- Paysage 3 : Extension aux oasis du sud-est (notamment les oasis de Tafilalt) et à toute autre zone significative pour le soutien aux APACs.

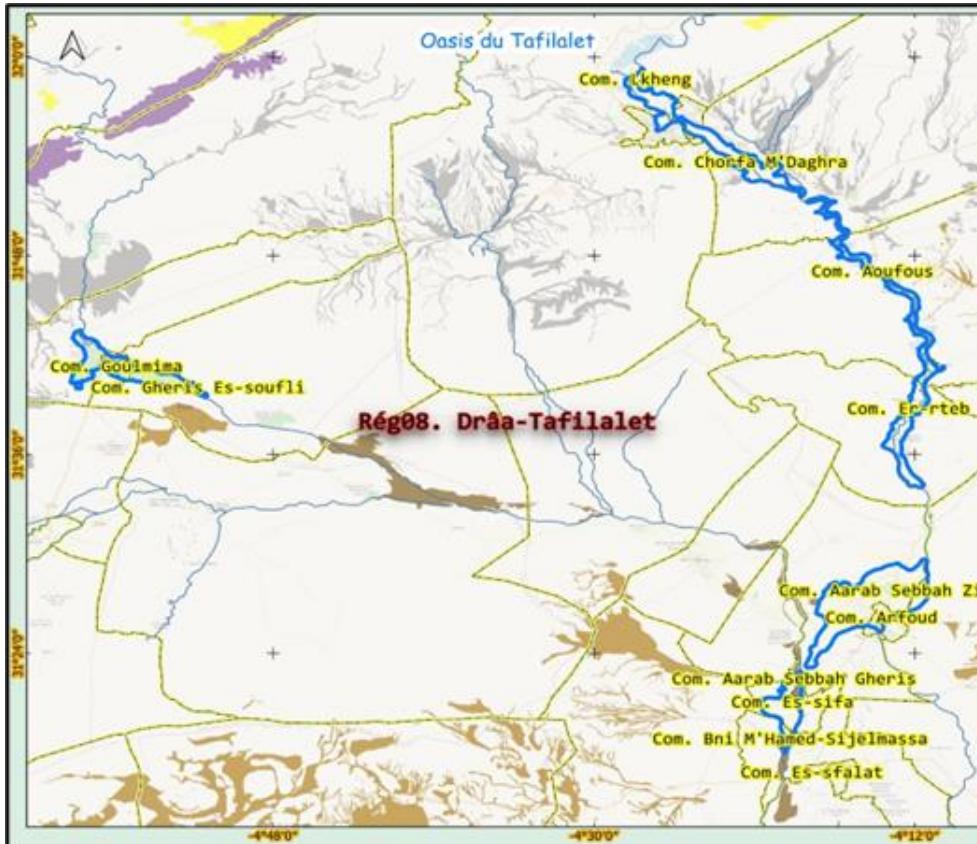
##### 4.1 : Les oasis de Tafilalt

Les oasis du Tafilalt constituent un paysage emblématique du patrimoine naturel et culturel du sud-est marocain qui s'étend sur une superficie de 15 300 ha. Ce vaste complexe de zones humides comprend un réseau interconnecté d'oasis, le réservoir du barrage historique Hassan Ad-Dakhil, de petits cours d'eau, des canaux d'irrigation ainsi que des marais. L'ensemble du site s'inscrit dans une réserve de biosphère reconnue par l'UNESCO et est classé Site d'intérêt biologique et écologique par les autorités nationales.

Sur le plan écologique, cette région joue un rôle essentiel comme site d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, notamment les passereaux, l'outarde houbara (*Chlamydotis undulata*), espèce vulnérable à

l'échelle mondiale, et la marmaronette marbrée (*Marmaronetta angustirostris*), considérée comme quasi menacée<sup>2</sup>. L'agriculture et l'élevage ovin y sont les activités économiques dominantes. Toutefois, la gestion durable des ressources en eau représente un défi majeur : la régulation des débits en aval du barrage, combinée à l'intensification des prélèvements pour l'irrigation et la consommation humaine, entraîne un assèchement saisonnier des cours d'eau. A cela s'ajoutent les effets des sécheresses prolongées, de l'évaporation élevée, ainsi que des incendies de plus en plus fréquents et destructeurs, qui ont récemment ravagé plusieurs palmeraies, menaçant gravement la biodiversité et les moyens de subsistance des populations locales. Ces incendies accentuent la vulnérabilité écologique de la région et soulignent l'urgence d'une action coordonnée de protection et de restauration.

En plus de l'importance de ce site et de sa richesse en pratiques traditionnelles de gestion des ressources naturelles par les communautés, le choix de cette zone comme site prioritaire pour le soutien aux APACs se justifie par l'action antérieure du Programme, qui y a déjà soutenu des initiatives communautaires de gouvernance et de conservation. Le choix se justifie également par la présence de projets PNUD comme le projet « Ksours et Kasbahs » et le Projet National d'Adaptation (PNA-FVC), qui peuvent appuyer les efforts de soutien aux APACs oasiennes.



#### 4.2 : Autre zone significative pour le soutien aux APACs

En complément des oasis de Tafilalet, d'autres zones du territoire marocain peuvent être considérées pour le soutien aux Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APACs). Ces zones englobent tout territoire répondant aux caractéristiques fondamentales des APACs, à savoir :

<sup>2</sup> Source : Service d'information sur les sites RAMSAR <https://rsis.ramsar.org/fr/ris/1483>

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

- L'existence d'un territoire clairement délimité,
- La présence de communautés locales y exerçant un rôle actif,
- Des pratiques traditionnelles de gouvernance conduisant à la conservation de la biodiversité et des moyens de subsistance durables,
- Un lien direct et fort avec les ressources naturelles du milieu.

Ces zones doivent également justifier de la pertinence d'une intervention en matière de soutien aux APACs, notamment dans le but de renforcer la résilience écologique et culturelle, préserver les savoirs traditionnels et les modes de gouvernance et soutenir les communautés dans leurs efforts de conservation.

## 5. KNOWLEDGE MANAGEMENT

Dans le cadre de la phase 2 de l'Initiative de Soutien Mondial aux APACs (ICCA GSI), des activités de gestion des connaissances seront intégrés à chaque projet APAC soutenu. Ces activités visent à documenter, organiser et diffuser les leçons apprises et les bonnes pratiques auprès des communautés et des OSC, des institutions publiques et des autres parties prenantes concernées comme les universités. Chaque projet comprendra : un inventaire des pratiques traditionnelles de conservation, une documentation des modes de gouvernance coutumiers, un inventaire de la biodiversité locale et des services écosystémiques associés, l'identification des opportunités, des menaces et défis majeurs, ainsi que l'élaboration d'un plan consolidé de la communauté pour renforcer son APAC.

Lorsque cela sera possible, des vidéos de deux minutes et des photorécits seront élaborés afin de valoriser et partager les savoirs locaux et les expériences vécues par les communautés. En complément, des échanges entre pairs et des foires de connaissances locales (ex, foire des semences) seront organisés afin de favoriser l'échange, l'innovation et la réplication des pratiques efficaces renforçant ainsi l'impact du portefeuille de projets APACs dans le pays.

## 6. COMMUNICATION PLAN

Le PMF au Maroc mettra en œuvre un plan de communication et d'engagement des parties prenantes proactive et inclusive, afin de promouvoir la participation et d'établir des partenariats solides avec les principaux acteurs, notamment les communautés, les OSC et les acteurs institutionnels, tant dans les paysages sélectionnés qu'au niveau national. Dans ce cadre, le PMF collaborera étroitement avec le bureau pays du PNUD ainsi qu'avec le siège, afin d'assurer une communication cohérente et visible autour de l'initiative. Cela inclura la préparation et la publication régulières de publications « posts » sur les projets soutenus via les réseaux sociaux officiels du PNUD, ainsi qu'une collaboration dans la production de récits sous forme de « storytelling » ou de témoignages communautaires mettant en lumière les voix, les savoirs et les impacts des communautés. Le PMF contribuera également aux newsletters du PNUD, tant au niveau national que global. Des activités de communication, telles que des récits visuels et des vidéos courtes illustrant les impacts communautaires et les savoirs traditionnels, seront également intégrées dans l'ensemble des projets APACs soutenus.

## 7. RESOURCE MOBILIZATION

### 7.1. Secured and planned cash and in-kind co-financing

Des cofinancements en espèces et en nature seront systématiquement mobilisés dans le cadre de tous les projets soutenus, notamment de la part des Organisations Communautaires de Base (OCB) bénéficiaires, des communautés, des administrations locales telles que les services des eaux et forêts, ainsi que d'autres partenaires financiers. L'équipe PMF s'attachera à développer continuellement des synergies avec les financements existants au niveau des

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

projets et des paysages, afin d'optimiser et d'augmenter le montant global des cofinancements, à hauteur d'au moins 50 % de la valeur des financements attribués par ICCA-GSI phase II.

## 7.2. Cofinancing Opportunities

Le PMF FEM explorera, tout au long de la mise en œuvre de l'initiative GSI – Phase II, les opportunités de cofinancement auprès de partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que de fondations, afin de soutenir son élargissement au Maroc. Il examinera les possibilités de mobilisation de ressources nationales pour renforcer l'initiative et maximiser son impact. A cet effet, il identifiera les synergies possibles avec des bailleurs de fonds et partenaires potentiels, notamment pour appuyer et mettre à l'échelle des initiatives présentant un fort potentiel de réplicabilité et d'impact. Le CNP recommande d'explorer le cofinancement dans le cadre de la coopération canadienne, notamment pour soutenir le processus de renforcement autonome des projets, ainsi que dans le cadre de la nouvelle phase du programme UICN PPI OSCAN, en vue de renforcer les synergies et le cofinancement.

## 8. PARTNERSHIP OPPORTUNITIES

L'équipe PMF partagera systématiquement toutes les opportunités de partenariat et de financement avec les communautés et les Organisations Communautaires de Base (OCB). Elle encouragera activement la collaboration entre ces organismes et d'autres Organisations de la Société Civile (OSC), afin de favoriser un encadrement et un renforcement des capacités, notamment pour la mobilisation de partenariats et de financements. Dans la mesure du possible, l'équipe PMF accompagnera également les communautés et les OSC dans la préparation de leurs propositions de projets destinées à d'autres partenaires financiers. Pour renforcer leur dossier, elle pourra fournir des lettres de référence lorsque cela est pertinent, contribuant ainsi à améliorer leurs chances d'accès aux ressources. À travers l'initiative ICCA-GSI phase II, l'accompagnement des communautés et des OCB dans le processus de renforcement autonome permettra de développer des projets alignés avec les priorités locales et nationales, un tel processus facilitera également la mobilisation de financements complémentaires.

## 9. MONITORING AND EVALUATION PLAN

### 9.1. Monitoring Approaches at Project and Country Levels

Les projets de l'ICCA-GSI seront suivis à l'aide de deux outils obligatoires pour tous les projets :

1. Outil de gestion de projet – il intègre des indicateurs pour les objectifs ciblés mentionnés dans le document de projet ICCA-GSI, convenus entre le donateur et le PNUD. Ces indicateurs sont alignés sur les objectifs 3, 21, 22 et 23 du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF).
2. Indice de résilience et de sécurité : un outil pour évaluer la santé socio-écologique des APAC.

En complément de ces outils, le PMF assurera un suivi-évaluation régulier à travers l'examen des rapports périodiques, des visites de terrain impliquant les membres du CNP, des réunions de suivi individuelles et collectives (notamment sous forme de webinaires), ainsi qu'une évaluation externe finale du projet.

Bien que le suivi et l'évaluation (S&E) relèvent de la responsabilité du Coordonnateur national (CN), une subvention (jusqu'à 50 000 USD) peut être accordée à une organisation catalytique nationale (OCN) pour appuyer le CN dans l'utilisation des deux outils mentionnés ci-dessus. Après une formation dispensée par l'Unité de gestion du projet ICCA-GSI (UGP) au siège, les Coordonnateurs nationaux et les associés/assistants de programme formeront à leur

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag



tour les organisations catalytiques nationales (OCN) de leur pays respectif à l'utilisation de l'outil de gestion de projet et de l'Indice de résilience et de sécurité.

Note : En tant que superviseur de l'OCN, le CN est responsable de la validation des données saisies dans ces outils avant leur transmission à l'UGP/CPMT au siège.

#### Autres guides et outils utiles :

**A. Guide du processus d'auto-renforcement :** Le Processus d'auto-renforcement (PAR) constitue une pierre angulaire pour les Peuples Autochtones et les communautés locales vivant dans des APAC ou Territoires de Vie. Il s'agit d'un parcours d'auto-renforcement, un processus de réflexion, de discussions et d'actions qui permet aux communautés de définir et concevoir des plans en fonction de leurs besoins et aspirations.

Le PAR comporte sept principales étapes :

1. **Réfléchir** : Le processus peut-être initié par la nécessité de répondre à une préoccupation urgente concernant le territoire ou de saisir une nouvelle opportunité. Un bon point de départ est de tenir une discussion de base pour explorer et confirmer : (i) si la communauté est bien dépositaire d'un territoire de vie ou APAC ; (ii) quel est le statut de ce territoire ; et (iii) si et comment la communauté souhaite entreprendre un PAR.
2. **Documenter** : Une documentation définie par la communauté sur le territoire de vie ou l'APAC peut-être utile tant à l'intérieur de la communauté qu'en appui à ses liens externes. Elle permet aussi de soutenir d'autres éléments du renforcement, notamment la communication, le suivi de l'évolution de la situation dans le temps et la défense du territoire contre les menaces.
3. **Comprendre** : Une fois que suffisamment d'informations ont été collectées et partagées au sein de la communauté, le renforcement peut se concentrer sur la compréhension globale de la situation ou de la santé du territoire de vie. L'Indice de sécurité mentionné plus haut peut être utilisé en complément pour déterminer la réalité communautaire en lien avec les aspects écologiques, sociaux, culturels, spirituels, politiques et économiques interconnectés. Comprendre la situation actuelle permet aux communautés de discuter de leur avenir.
4. **Imaginer et célébrer** : Un moment clé du PAR est celui où la communauté se reconnaît collectivement comme dépositaire de son territoire de vie ou APAC, et s'engage à maintenir ce rôle dans le futur. Cet engagement, qui peut varier selon les communautés, repose généralement sur une capacité et une volonté collective à gouverner et gérer le territoire concerné. Cette reconnaissance est renforcée lorsqu'elle repose sur une vision commune de l'avenir du territoire de vie. Ce moment de reconnaissance peut culminer dans un événement festif, affirmant et engageant la communauté autour de cette vision partagée et de leur rôle de dépositaires, tout en renforçant l'enthousiasme et l'unité.
5. **Agir et communiquer** : Pour que le PAR produise des résultats concrets, la communauté doit passer à l'action. Cela implique souvent la mise en œuvre d'une ou plusieurs initiatives spécifiques, issues des étapes précédentes : compréhension des forces et faiblesses, des menaces et opportunités, du rôle de dépositaire et de la vision de l'avenir. Ensemble, les membres doivent décider des actions nécessaires pour réaliser cette vision.
6. **Agir avec d'autres** : Les communautés dépositaires font face à des défis similaires et peuvent tirer bénéfice de partages d'expériences et d'actions collectives. Le renforcement implique donc aussi un renforcement mutuel entre pairs et alliés, souvent par le biais de réseaux. Une organisation en réseau à l'échelle nationale permet de créer une masse critique de soutien aux territoires de vie ou APAC. Ces collaborations offrent : (i) une solidarité et une sensibilisation mutuelles ; (ii) des moyens renforcés d'action ; (iii) une meilleure compréhension des enjeux et priorités partagés ; (iv) une visibilité accrue des bénéfices des Territoires de Vie ; et (v) un plaidoyer plus efficace pour des politiques et pratiques améliorées.

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

**7. Revoir et renouveler :** Le processus d'auto-renforcement est un processus continu d'apprentissage et d'action. Les territoires de vie ou APAC, les communautés qui en sont dépositaires, et les contextes dans lesquels ils existent, sont dynamiques. L'évolution des circonstances peut apporter de nouvelles opportunités ou défis. Le processus ne doit donc pas être vu comme ponctuel, mais comme un ensemble de démarches et d'engagements permettant un apprentissage et un développement continu.

## 9.2. ICCA GSI Phase 2 Results Framework : estimation pour 5 projets ICCA, 250,000 USD

N o.	Indicator	BMUV Prodoc IKI	Global Biodiversity Framework	GEF SGP	UNDP Strategic Plan (see IRFF)	Responsible Party
1	Number of people benefitting from projects, disaggregated. a. Direct: 500 individus - Number of men: 250 - Number of women: 250 b. Indirect: 1500 - Number of men: 750 - Number of women: 750	SI 4. Capacity People SI 3. Adaptation		Mandatory GEF Core Indicator 1: People benefitting from GEF- financed investments disaggregated by sex (GEF core indicator 11)	Output 4.1.1 Number of people directly benefitting from initiatives to protect nature and promote sustainable use of resources (disaggregated by sex).	SGP Country Teams
2	Number of hectares positively influenced Au moins 1500 Ha	Global Target: at least [6-8 million ha] secured and positively influenced. SI 2. Ecosystems	<u>Target 3</u>	Area of land and ecosystems under restoration (hectare) (GEF core indicator 3.1)	4.1.2 Natural resources that are managed under a sustainable use, conservation, access, and benefit- sharing regime.	SGP Country Teams
4	Number of hectares under restoration Au moins 300 Ha		Target 2			
3	Number of significant species with maintained or improved conservation status Au moins 1 espèce			Standard SGP indicator		
4	Number of direct beneficiaries with improved livelihoods and well-being Au moins 500 individus			Mandatory GEF SGP Socio- economic benefit indicator		SGP Country Teams

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

N o.	Indicator	BMUV Prodoc IKI	Global Biodiversity Framework	GEF SGP	UNDP Strategic Plan (see IRFF)	Responsible Party
5	Percent increase in livelihoods a. % increase in income b. % increase in food production (food security for subsistence communities) • Augmentation des revenus d'au moins 10 % • Amélioration de la production alimentaire d'au moins 20 %	Increased income derived from environmentally friendly production and sustainable use activities implemented; 15% - 25% over baseline				SGP Country Teams
6	Number of projects supporting the protection/enhancement/promotion of Indigenous Peoples' customary sustainable use practices of biodiversity Au moins 1 projet		<a href="#"><u>Target 21 and Programme of work on Article 8j</u></a>			SGP Country Teams
7	Number of projects supporting linguistic diversity of Indigenous Peoples and local communities		<a href="#"><u>Target 21 and Programme of work on Article 8j</u></a>			SGP Country Teams
8	Number of projects supporting traditional occupations of Indigenous Peoples and local communities Au moins 2 projets		<a href="#"><u>Target 21 and Programme of work on Article 8j</u></a>			SGP Country Teams
7	Number of knowledge-sharing workshops Au moins 2 Ateliers		<a href="#"><u>Target 21</u></a>			SGP Country Teams
8	Number of projects supporting the strengthening of inter-generational transfer Au moins 5 projets		<a href="#"><u>Target 21 and Programme of work on Article 8j</u></a>			SGP Country Teams
9	Number of IPs and LCs included in decision-making related to biodiversity conservation (Project, Local, National, Regional and		Target 22			SGP Country Teams *Needs to be unpacked by PMU/CPMT and put in

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

N o.	Indicator	BMUV Prodoc IKI	Global Biodiversity Framework	GEF SGP	UNDP Strategic Plan (see IRFF)	Responsible Party
	Global levels) Au moins 1 CL					<b>project proposal template</b>
10	Number of national strategic documents incorporating ICCAs and related ecosystems as priorities for biodiversity conservation and adaptation to climate change Au moins 2: SPNA et Rapport sur les aires protégées	Donor indicator	<u>Target 21</u> , <u>Target 22</u>	SGP Landscape strategy/COMD EKS if relevant; Contribution to NBSAPs, etc.		SGP Country Teams
11	Number of ICCA Security and Resilience Index assessment score carried out in line with ICCA self- strengthening methodology Au moins 10 / 2 par projet	Donor indicator	<u>Target 3</u> , <u>Target 21</u> , <u>Target 22</u>			SGP Country Teams
12	Number # of territorial planning units that adopt ICCA recognition and governance assessments in participating countries	Global Target: [at least 20-25 territorial planning units].	<u>Target 22</u>			SGP Country Teams
13	Number # of management plans and governance assessments updated to include ICCA legal, and others forms of recognition	Global Target [20- 25]	<u>Target 22</u>			SGP Country Teams
14	Number # of legal and recognition agreements to ensure conservation and sustainable use of ICCAs	Global Target: [15- 20 agreements].	<u>Target 21</u>			SGP Country Teams
15	Number of women-led projects  Au moins 2 projets dirigés par des femmes		<u>Target 23</u>	Standard SGP indicator		SGP Country Teams
16	Number of women representatives receiving support/capacity strengthening  10 femmes / 2 par projets	Global Target: [at least 87,500 (average 250 women across 400 estimated projects)]	<u>Target 23</u>	Similar to standard SGP indicator		SGP Country Teams

Supported by:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation,  
Nuclear Safety and Consumer Protection



**SGP** The GEF  
Small Grants  
Programme



based on a decision of  
the German Bundestag

## 10. National Steering Committee endorsement

*Note: The signature of NSC members are required as endorsement of the ICCA GSI Phase 2 strategy duly reviewed and agreed at the National Steering Committee meeting.*

NSC members involved in ICCA GSI Phase 2 development, review and endorsement	Signatures
<b>Membres CNP</b>	
Mme Amal Nadim	<a href="#">Voir email de validation</a>
Mme Salima Karrakchou	<a href="#">Voir email de validation</a>
Mme Leila Akhmissé	
Mme Meryem El-Madani	<a href="#">Voir email de validation</a>
Mme Sarah Diouri	
M. Ftouhi Mohamed	<a href="#">Voir email de validation</a>
M. Yassine Sakka	<a href="#">Voir email de validation</a>
M. Ali Benryane	<a href="#">Voir email de validation</a>
M. Zouhair Amhaouch	
M. Omar Zemrag	
<b>Membres TAG</b>	
M. Jalal El Moata	
Mme Oumnia Himmé	<a href="#">Voir email de validation</a>

Supported by:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation,  
Nuclear Safety and Consumer Protection



**SGP** The GEF  
Small Grants  
Programme



based on a decision of  
the German Bundestag

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

Re: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202



Ali Benryane <a.benryane@gmail.com>

À  Badia Sahmy  
Cc  Salima KARRAKCHOU;  Yassine Sakka;  EL-MADANI, Meryem GIZ MA;  'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  FTOUHI Mohamed;  Ilela Akhmissé;  khadija bourass;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI;  Sarah Diouri;  Omar Zemrag;  +3 autres

Démarrer votre réponse avec :

Merci beaucoup chère Badia,

Comme toujours, un reporting et une documentation de grande qualité, merci beaucoup. Je confirme également la validation de la stratégie.

Bonne semaine à toutes et à tous,

Ali

**Ali Benryane, PhD**

**CEO - SDI Global Consult**

[a.benryane@gmail.com](mailto:a.benryane@gmail.com) / +212 662 02 03 12 / [LinkedIn](#)

[www.sdi.world](http://www.sdi.world)



Par souci écologique, veuillez n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité / For ecological reasons, please print this email only if necessary.

Re: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202



Himmi Oumnia <himmioumnia@yahoo.fr>

À  Salima KARRAKCHOU;  Yassine Sakka;  EL-MADANI, Meryem GIZ MA;  a.benryane@gmail.com;  FTOUHI Mohamed;  Ilela Akhmissé;  Badia Sahmy  
Cc  khadija bourass;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI;  Sarah Diouri;  Omar Zemrag;  Amal Nadim;  zouhair amhaouch amhaouch;  Jalal ElMoata

Démarrer votre réponse avec :

Bonsoir,

Merci Badia pour les efforts fournis ainsi que pour tous les membres de la commission pour leur temps et leur implication.

Par le présent mail, je valide la stratégie finale ainsi que le compte rendu, la présentation PPT et le guide.

Bien à vous

Pr. Oumnia HIMMI

Geo-Biodiversity and Natural Patrimony Laboratory (GEOBIOL)

Scientific Institute

Mohammed V University in Rabat

Tél. : 212(0)666 31 64 66

Courriel: [himmi.oumnia@gmail.com](mailto:himmi.oumnia@gmail.com)  
[himmioumnia@yahoo.fr](mailto:himmioumnia@yahoo.fr)

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

Re: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202

 FTOUHI Mohamed <ftouhimohamed21@gmail.com>  
À  EL-MADANI, Meryem GIZ MA  
Cc  Salima KARRAKCHOU;  Badia Sahmy;  Amal Nadim;  Jalal ElMoata;  Yassine Sakka;  Omar Zemrag;  a.benryane@gmail.com;  
 zouhair amhaouch amhaouch;  'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  Sarah Diouri;  FTOUHI Mohamed;  leila Akhmiss  
Vous avez répondu à ce message le 25/06/2025 18:24.

  Répondre  Répondre à tous  Transférer  

mardi 24/06/2025 17:53

Merci infiniment chères Badia pour le partage des documents / je remercie également les collègues pour les sincères expressions formulées à nos égard / c'est la réalité qui caractérise le fonctionnement du programme grâce au professionnalisme de la coordinatrice du programme et l'implication engagée de vous tous ....merci encore une fois . . . de mon côté je réitère ma validation de la stratégie ainsi que les autres documents envoyés par notre sœur Badia / cordialement  
M.Ftouhi

RE: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202

 EL-MADANI, Meryem GIZ MA <meryem.el-madani@giz.de>  
À  Salima KARRAKCHOU;  Badia Sahmy;  Amal Nadim;  Jalal ElMoata;  Yassine Sakka;  Omar Zemrag;  a.benryane@gmail.com;  
 zouhair amhaouch amhaouch;  'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  Sarah Diouri;  FTOUHI Mohamed;  leila Akhmiss  
Cc  khadija bourass;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI

Démarrer votre réponse avec :    

Bonjour chère Badia,

Pour ma part également je valide la stratégie et le compte rendu

Et je remercie aussi Si Fattouhi pour sa fluide et pragmatique modération

Bien amicalement

Meryem EL MADANI

RE: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202

 Salima KARRAKCHOU <karrakchou@environnement.gov.ma>  
À  Badia Sahmy;  Amal Nadim;  Jalal ElMoata;  Yassine Sakka;  EL-MADANI, Meryem GIZ MA;  Omar Zemrag;  a.benryane@gmail.com;  
 zouhair amhaouch amhaouch;  'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  Sarah Diouri;  FTOUHI Mohamed;  leila Akhmiss  
Cc  khadija bourass;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI

Démarrer votre réponse avec :    

Bonjour Chère Badia

Je valide également le document de la stratégie ainsi que le compte rendu de la réunion.

Bien cordialement

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

## RE: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202



Amal Nadim

À  Badia Sahmy;  Salima KARRAKCHOU;  Yassine Sakka;  EL-MADANI, Meryem GIZ MA;  a.benryane@gmail.com;  
 'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  FTOUHI Mohamed;  leila Akhmissé;  
 khadija bouras;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI;  Sarah Diouri;  Omar Zemrag;  zouhair amhaouch amhaouch;  
 Jalal ElMoata

Chère Badia, Cher.e.s membres du CNP,

J'espère que vous allez tous bien. Je vous prie de m'excuser de ne pas avoir pu participer à la réunion tenue le 19/06 au DDD en raison d'un conflit d'agenda.  
J'ai bien examiné le document de stratégie, que je valide, et je tiens à vous féliciter pour la qualité du travail réalisé.

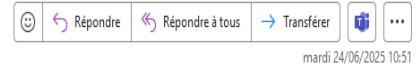
Bien cordialement,  
Amal

## Re: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202



Yassine <sakka.yassine@gmail.com>

À  Badia Sahmy  
Cc  Salima KARRAKCHOU;  EL-MADANI, Meryem GIZ MA;  a.benryane@gmail.com;  'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  
 FTOUHI Mohamed;  leila Akhmissé;  khadija bouras;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI;  Sarah Diouri;  4 autres



mardi 24/06/2025 10:51

Chère Badia,

Je tiens à vous confirmer la validation de la stratégie finale, ainsi que des documents joints (compte rendu, PPT et guide). Je salue la qualité du travail accompli et j'apprue les recommandations proposées. Un grand merci à vous et à toute l'équipe pour cette collaboration efficace, ainsi qu'à M. Ftouhi pour son leadership lors des échanges.

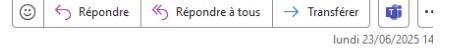
Mes cordiales salutations.

## RE: Réunion du CNP\_Jeudi 19 Juin 2025 à 11H00, Locaux du département du développement durable-Salle 202

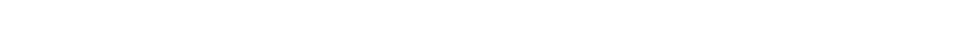


Badia Sahmy

À  Salima KARRAKCHOU;  Yassine Sakka;  EL-MADANI, Meryem GIZ MA;  a.benryane@gmail.com;  'Himmi Oumnia' (himmioumnia@yahoo.fr);  
 FTOUHI Mohamed;  leila Akhmissé  
Cc  khadija bouras;  zerynthia consulting2030;  Rhimou EL HAMOUMI;  Sarah Diouri;  Omar Zemrag;  Amal Nadim;  
 zouhair amhaouch amhaouch;  Jalal ElMoata



lundi 23/06/2025 14



Chers membres du Comité national de pilotage,

J'espère que vous allez bien. Je vous remercie infiniment pour votre précieuse contribution lors de la réunion de jeudi dernier. Un grand merci également à notre président, M. Ftouhi, pour la facilitation des échanges/discussions durant cette réunion.

Veuillez trouver ci-joint :

- Le compte rendu de la réunion
- La version finale de la stratégie avec les recommandations (voir texte en bleu)
- Le PPT de la réunion
- Le guide relatif au processus de renforcement autonome (version Maroc)

Je vous prie de bien vouloir m'envoyer par email la validation de la stratégie ainsi que toute autre recommandation d'ici vendredi.

Merci par avance et bien cordialement,

Badia

Supported by:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation,  
Nuclear Safety and Consumer Protection



based on a decision of  
the German Bundestag



**SGP** The GEF  
Small Grants  
Programme



## Approbation par Le ICCA – GSI programme Manager

FW: ICCA-GSI Phase 2 : CPS Annex (Morocco)

Terence Hay-Edie  
À  Badia Sahmy  
Cc  Annalisa Jose

SGP OP8 ICCA Phase II Strategy Morocco.docx

SGP OP8 ICCA Phase II Strategy Morocco.pdf

Répondre Répondre à tous Transférer

mardi 02/09/2025 17:19

Dear Badia,

Thank you for your diligent work with the NSC in Morocco in developing the CPS Annex for the ICCA GSI Phase 2.

I have reviewed the CPS Annex and confirm that it is of high quality, building upon the significant achievements of the GSI during Phase 1 in Morocco.

The alignment of the ICCA GSI work with the SGP OP8 focus on the Réserve de Biosphère de la Cédraie (Moyen Atlas), and the Haut Atlas central (bassins versants d'Ahnsal et d'Oued Lakhdar) is well noted. The possibility to explore future marine ICCAs, including in the vicinity of the Parc National Marin d'AI Hocima, is also duly noted.

In the final version, please remove the guidance text in English (in grey highlight). The formal LOA grant allocation letter will be communicated very shortly to the UNDP CO. As previously communicated, all field monitoring costs for the GSI Phase 2 will need to be covered/integrated into the SGP OP8 COB.

The CPS Annex is fully approved from my side.

Best regards,

Terence

The GEF  
Small Grants  
Programme  
**Terence Hay-Edie, PhD**  
Programme Manager  
Global ICCA Support Initiative (ICCA GSI)  
GEF Small Grants Programme  
UNDP FF Building, 9<sup>th</sup> Floor, 304 East 45<sup>th</sup> St, NY 10017

Supported by:



based on a decision of  
the German Bundestag

## Annexe

### Actions prioritaires – projets de soutien aux APACs

#### A. Etablissement de la situation de référence de l'APAC à soutenir. Ce travail de diagnostic devrait comprendre :

- Le calcul de l'index de sécurité de l'APAC avant et après projet (méthodologie disponible auprès du PMF FEM / PNUD)
- La réalisation de l'inventaire et la description de l'état de la biodiversité (basé sur une revue bibliographique) ;
- L'identification des potentialités de l'APAC, de ses besoins ou menaces éventuelles, et des effets et impacts du Changement Climatique;
- La documentation des services écosystémiques et des bénéfices essentiels de l'écosystème en question;
- La démarcation, zonage, géo-balisage, cartographie
- L'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion de l'APAC
- La restitution et la validation de l'état des lieux avec les différents acteurs (implication des acteurs institutionnels, de la société civile, et des institutions de recherche) :
- L'identification dans le cadre d'un atelier concerté du type de reconnaissance et de soutien souhaitée par la communauté (ateliers et réunions avec procès-verbal et liste des participants

#### B. La réhabilitation et validation des règles coutumières de gestion de l'espace et des ressources naturelles, et des modes de gouvernance ancestral, à travers par exemple des activités de :

- Soutien et renforcement des institutions de gouvernance des APAC désignées par leurs communautés (réunions, équipement, outils pour la surveillance, la communication, le fonctionnement, etc.);
- Mise en place d'un système de sanction et de surveillance,
- Etablissement d'une charte communautaire;

#### C. L'amélioration de l'autoconscience et des capacités des communautés locales/APAC, par: inventaires, documentation, cartographie, photo & vidéo-stories.

Le type d'activités proposées dans ce cadre sont les suivantes :

- Réhabilitation et valorisation du pratiques traditionnelles de conservation de la biodiversité ;
- Promotion de l'apprentissage intercommunautaire et intergénérationnel sur les APAC (ateliers, visites d'échange) ;
- Documentation, la communication, la validation collective et l'enregistrement des APAC au registre du PNUE WCM.

#### D. Des actions de soutien aux moyens de vie durable et la préservation du site :

- Paiement des Services Ecosystémiques (PSE) ;
- Actions de renforcement de la résilience des APACs ;
- Diversification des activités économiques : valorisation durable de la biodiversité locale (PAM, miel, agrobiodiversité, tourisme durable...) ;
- Fonds rotatoire vert en soutien aux transhumants et aux agriculteurs ;
- Agro écologie climato- intelligente.
- Energie durable.